

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1 Vestiaire (13h30 à 16h) Biblio (14h à 16h et 19h à 21h)	2	3	4	5
6	7 Conseil municipal (salle Léo- Thérroux, 20h)	8 Vestiaire Biblio	9 Encombrants Ordures ménagères Récupération	10 Coop santé J-J. Falardeau (Prélèvements, salle Léo- Thérroux, à partir de 8h)	11	12
13	14 Saint-Valentin	15 Vestiaire Biblio	16 Date de tombée (journal)	17	18 Âge d’Or (danse, 19h30, salle Léo- Thérroux)	19
20	21	22 Vestiaire Biblio	23 Ordures Ménagères Récupération	24	25	26
27	28					



Desjardins
Caisse Centre
du Bas-Richelieu

Téléphone : 450 746-4646
Télécopieur : 450 782-2971
www.desjardins.com



Vous trouvez les journées courtes et l’hiver long en ce mois de février ?

Il existe un endroit perdu aux confins de l’océan Arctique où les 2 000 habitants de la ville de Longyearbyen, la ville la plus nordique de la planète, ont vu le soleil se coucher le 27 octobre dernier. Depuis, ils attendent l’aube qui, cette année, se lèvera le 16 février. Entre ces deux dates, 16 semaines de nuits noires. C’est ce qu’on peut qualifier de journées qui n’en finissent plus et c’est ainsi qu’on voit à peine passer les beautés de l’hiver.

Alors, vraiment, qu’avons-nous à nous plaindre ? Pendant ce temps, ici, les jours allongent progressivement : entre le 1^{er} et le 28 février, on gagne une heure d’ensoleillement. On peut déjà compter les jours qui restent avant le passage à l’heure avancée (le 13 mars cette année) qui pour beaucoup d’entre nous, marque aussi le retour de la bonne humeur ! On se dirige vers les vacances de la relâche scolaire, puis on arrive aux festivités d’hiver, des carnivals variés, y en a pour tous les goûts. Février, le mois des amoureux, c’est aussi celui où les jardinières magasinent les graines pour leurs semis et les moins sérieuses, rêvent des annuelles qu’elles choisiront pour leurs massifs.

Et puis, en février, il y a vraiment peu de maringouins.

Ne passons pas sous silence un événement bien particulier. En effet, nous avons vécu quelque chose d’extraordinaire que vous n’avez peut-être pas réalisé. C’est qu’un phénomène très spécial s’est produit au mois de janvier 2011. Il y a eu 5 lundis, 5 samedis, 5 dimanches en un seul mois. Ceci arrive tous les 823 ans.

Joyeuse St-Valentin !

*Un peu, beaucoup, passionnément ou à la folie ?
À propos, qu’est-ce qu’Aimer ?
Et si seulement il n’y avait qu’une réponse ?
Aimer, c’est trouver sa richesse hors de soi !*

Nicole Bouchard pour le comité du journal

Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450-789-2489
Télécopieur : 450-789-2970
Courriel : yamaska@bas-richelieu.net
**** Nouveau ** Site web :** www.yamaska.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30

Date de tombée

pour la prochaine édition : 16 février 2011

Prochaine parution : 1^{er} mars 2011

Les membres du Conseil municipal

Maire :

Louis R. Joyal 450-789-2912
genlouis@distributel.net

Conseillères et conseillers :

Louise Caya 450-789-3061
loca@sympatico.ca

Sébastien Brouillard 450-789-0232
sebas.brouillard@live.ca

Diane De Tonnancourt 450-789-2897
dianedetonnancourt2@hotmail.com

Léo-Paul Desmarais 450-789-2175
dianebeau202@hotmail.com

Bernard Le Page 450-789-5750
b14l7@hotmail.com

Alain Crevier 450-789-3427
acrevier@qc.aira.com

Direction générale

Brigitte Vachon 450-789-2489

Écoutez «**Bienvenue chez nous**», une émission d'information municipale sur les ondes de CJSO FM 101,7, le deuxième mercredi (semaine complète) du mois entre 15h30 et 16h.

Numéros de téléphones

Coordonnateurs des mesures d'urgence :

Louis R. Joyal
450-789-2912
Brigitte Vachon cell.
450-880-0726

Urgence – Police – Incendie – Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec
appel de service :
450-310-4141

Sécurité canine provinciale :
450-780-5668 ou 819-221-2033

Permis de construction, rénovation (mardi et jeudi am)
450-789-2489

Richard Saucier,
inspecteur municipal
450-880-0712

Salle Léo-Thérout
450-789-2007

Bibliothèque municipale
450-789-2007

Maison des jeunes
450-789-2027

Centre communautaire
450-789-5353

Presbytère
450-789-2115

Vestiaire
450-789-2151

Caisse populaire Yamaska
450-746-4646

École intégrée de Yamaska
450-789-2124

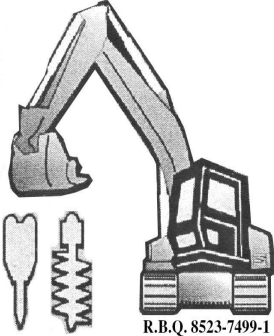
Bureau de poste
450-789-3316

CLSC du Havre
450-746-4545

Entretien
RP^{enr.}

Roger Provost, propriétaire
Entrepreneur spécialisé
en mini-excavation
Marteau hydrolique
Tarière-mèche de 6" à 24"

178, Mgr Parenteau
Yamaska, Québec J0G 1W0
Tél.: (450) 789-0707



R.B.Q. 8523-7499-1
membre A.P.C.H.Q.

Autobus Tél.: (450) 789-0757

Bibeau Inc.

**TRANSPORT
SCOLAIRE
& VOYAGES
SPÉCIAUX**

188 Mgr Parenteau,
Yamaska (Québec) J0G 1W0

Jasmin Bibeau
Propriétaire



 **SYLVAIN SIMARD**
DÉPUTÉ DE RICHELIEU



À VOTRE SERVICE

Bureau de circonscription :
71, De Ramezay, Sorel-Tracy, bureau 101
Tél. : 450 742 3781
Site internet : www.sylvainsimard.qc.ca



TRAVERSY
TRAITEUR

450 746-8111



LOUIS PLAMONDON

DÉPUTÉ DE BAS-RICHELIEU | NICOLET | BÉCANCOUR
Président du caucus du Bloc Québécois
Représentant de la nation québécoise




307, route Marie-Victorin
Sorel-Tracy (Québec) J3R 1K6
Tél.: (450) 742-0479
Téléc.: (450) 742-1976

plamondon.l@parl.gc.ca

Immobilier à rabais

Les seuls agents immobiliers ayant leur siège social à Yamaska



Somptueuse résidence...foyer en briques encastré dans chambre des maîtres, plancher en madrier de pin, du bois partout dans la maison, plinthes, plafond, poutres, etc. Décorée avec goût.
Ancien grand bain sur pattes remis à neuf. Beau ruisseau en arrière, bref un enchantement!
Dans le rang du Pot-au-Beurre pour 309 000,00 \$
Contactez Lina Tremblay 450 494-3342

Chronique généalogique

Grâce aux nouvelles technologies, la construction d'un arbre généalogique en 2010 est beaucoup plus facile qu'avant. FAUX! S'il est possible de retrouver ses ancêtres grâce à la magie d'internet, il en est tout autrement quand il s'agit de vérifier l'authenticité des renseignements obtenus. N'importe qui peut écrire n'importe quoi sur le web. La seule façon de s'assurer de la validité des informations généalogiques reste toujours la consultation des documents officiels, c'est-à-dire les registres de baptêmes, mariages et sépultures (BMS). Il est évident qu'une telle recherche demande temps et argent. Une « vraie » généalogie ne se fait pas en une soirée. C'est long et, si bien fait, dispendieux.

Dans un but purement informatif et non scientifique, nous publions dans ce bulletin une généalogie style « fast food », c'est-à-dire, construite en quelques heures, sans prétention et avec un brin d'humour. Nous croyons le lecteur assez averti pour comprendre que le résultat est à prendre légèrement et que le but premier n'est qu'une étincelle pour allumer la flamme de quelque généalogiste en herbe qui voudrait pousser la recherche plus loin.

GÉNÉALOGIE GUILBAULT

J'ai cliqué Généalogie France Guilbault, mon écran s'est rempli de Guilbault, 4287 en tout répartis sur 13 générations. OUF! Alors tout le monde connaît Maurice (1924-1992) et Gisèle-Esther Vachon (1926-2003) mariés le 18 JUIN 1947 à N.D.-du-Perp.-Sec., Sorel, qui étaient les parents de France. La lignée des mâles est Georges et Rose-Alma Thérour, Joseph (1856) et Marie-Rosilda Lauzon, Joseph Guilbault/Grandbois et Catherine Cardin/Loiseau, Joeseph (1785) et Elisabeth Noel, Louis et Madeleine Savoie, Joseph et Marie-Madeleine Charet, Louis et Marie Lefebvre, Antoine (1615) et Marie Morel. Je stoppe ici parce qu'à partir de la génération 11 on parle du patronyme Charet et non plus de Guilbault, ce qui me donne de l'urticaire. Soit qu'il y a erreur ou que

mon amie France a un lien de parenté avec notre premier ministre. Je n'ose pas continuer et je vais donc me concentrer sur des anecdotes.

Par exemple une faction Guilbault a changé son patronyme pour Grandbois. Le nom Grandbois apparaît avec les premiers Guilbault arrivés au Québec avec Louis Guilbault Grandbois, fils d'Antoine Guilbault. Le patronyme Guilbault Grandbois sera utilisé jusqu'à ce que Louis épouse Émilie Tessier en 1742. Les enfants adoptèrent le patronyme Guilbault alors qu'une autre faction de la famille Guilbault, entre autres ceux habitant St-Guillaume d'Upton, Coaticook et Sherbrooke, conservèrent le nom Grandbois. (Info prises sur le site de Luc Guilbault).

Quelle est la ville d'origine du premier Guilbault? D'après Jetté, le premier Guilbault dit Grandbois: Louis GUIBAULT dit Grandbois est originaire de Denan, commune de Nieul-sur-l'Autise, ar. de Fontenay-le-Comte, évêché de La Rochelle, Poitou (Vendée), France.

Et pour terminer, Louis Guilbault, celui de la 9^{ième} génération, et Marie Lefebvre vivent en 1681 à Batiscan, Champlain, Québec, il possède un fusil, trois bêtes à cornes et vingt arpents de terre en valeur (toujours bon à savoir). Il décède entre le 16 juillet 1708 et le 17 juillet 1715 à La Pérade, Québec.

Mireille BEAUCHAMP
Claude THIBAUT

Hommage aux aînés

Bon anniversaire à :

M. Georges Pélissier
6 février (95 ans)
Mme Éva Hébert Thérour
6 février (95 ans)

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

CHARGES

Administration générale	
Conseil municipal	43 975 \$
Gestion financière et administrative	264 266 \$
Évaluation.....	16 500 \$
Gestion du personnel	1 000 \$
Autres	90 100 \$
Total administration générale.....	415 841 \$
 Sécurité publique	
Police.....	123 060 \$
Protection contre l'incendie	86 863 \$
Sécurité civile	475 \$
Total sécurité publique.....	210 398 \$
 Transport	
Voirie municipale	197 075 \$
Enlèvement de la neige.....	85 500 \$
Éclairage des rues	11 700 \$
Circulation et stationnement.....	3 000 \$
Total transport	297 275 \$
 Hygiène du milieu	
Purification et traitement de l'eau.....	113 340 \$
Réseau de distribution de l'eau	63 150 \$
Traitement des eaux usées.....	28 500 \$
Réseau d'égout	29 000 \$
Matières résiduelles	150 230 \$
Total hygiène du milieu	384 220 \$
 Santé et bien-être	
Logement social	7 522 \$
Autres (coop de santé).....	18 567 \$
Total santé et bien-être.....	26 089 \$

Aménagement, urbanisme et développement	
Aménagement, urbanisme et zonage	30 800 \$
Promotion et développement économique.....	21 470 \$
Total aménagement, urbanisme et développement.....	52 270 \$

Loisirs et culture	
Centres communautaires.....	56 200 \$
Patinoires extérieures	13 800 \$
Ports de plaisance	700 \$
Terrains de jeux	20 100 \$
Autres activités récréatives	21 000 \$
Bibliothèque	9 350 \$
Total loisirs et culture	121 150 \$

Frais de financement	
Intérêts sur dette à long terme	349 802 \$
Remboursement du fonds de roulement	12 000 \$
Intérêts emprunt temporaire.....	5 000 \$
Total frais de financement	366 802 \$

TOTAL DES CHARGES	1 874 045 \$
 Remboursement de la dette à long terme	
Activités d'investissements	521 918 \$
	3 207 963 \$

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

REVENUS

Taxes sur la valeur foncière	
Générale.....	828 876 \$
Générale – service de la dette	30 360 \$
Générale – opération des égouts	5 838 \$
Total des taxes sur la valeur foncière	865 074 \$

Tarification pour services municipaux	
Taxes d'eau (tarif fixe et compteur)	176 500 \$
Taxes d'égout (opération).....	51 330 \$
Taxes d'égout (service de la dette)	192 000 \$
Taxes d'aqueduc (service de la dette)	76 000 \$
Enlèvement des ordures	150 000 \$
Sûreté du Québec	123 830 \$

Total tarification pour services municipaux.....	769 660 \$
---	-------------------

Paiements tenant lieu de taxes	
Compensation du gouvernement pour écoles primaires	7 900 \$

Autres revenus de sources locales	
Imposition de droits (permis et mutation)	25 700 \$
Amendes perçues	3 000 \$
Intérêts	9 500 \$
Autres (locations, etc.).....	11 690 \$

Total autres revenus de sources locales	49 890 \$
--	------------------

Transferts	
Transferts inconditionnels du gouvernement	1 242 393 \$
Transferts conditionnels du gouvernement	53 046 \$
Total des transferts.....	1 295 439 \$

TOTAL DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT	2 987 963 \$
4	

Affectation de l'excédent accumulé	
- aux activités de fonctionnement	20 000 \$
- aux activités d'investissement	200 000 \$

TOTAL DES REVENUS ET AFFECTATIONS	3 207 963 \$
--	---------------------

TAUX DE TAXES ET TARIFS DE COMPENSATION

Taux de taxes sur la valeur foncière	
Foncière générale :	0,73 \$/100 \$ d'évaluation
Foncière spéciale générale pour le service de la dette – aqueduc et égout :	0,026 \$/100 \$ d'évaluation
Foncière spéciale générale pour les coûts d'opération reliés à l'égout :	0,005 \$/100 \$ d'évaluation

Taxes, compensation et tarification sur une autre base	
Eau : tarif de base par unité desservie.....	76,50 \$
Eau : consommation du 1000 gallons.....	2,83 \$
Eau : consommation du mètre cube	0,62 \$
Égout opération.....	118,00 \$
Ordures par unité permanente....	165,00 \$
Ordures par unité saisonnière.....	82,50 \$
Sûreté du Québec (unité permanente ou saisonnière)...	122,00 \$
Service de la dette aqueduc par unité desservie.....	88,00 \$
Service de la dette égout par unité desservie.....	417,00 \$

Pouvons-nous recycler un avertisseur de fumée ?

La venue des avertisseurs de fumée date d'il y a maintenant une vingtaine d'années. La première génération de ceux-ci était très onéreuse. Il est important de spécifier que cet appareil est composé de matière plastique, de composantes électronique et d'une source radioactive. Cette dernière est nécessaire dans le processus qui sert à l'analyse qui détecte la présence de fumée.

Plusieurs citoyens se demandent si les avertisseurs de fumée sont recyclables. La réponse est OUI.

Comme la source radioactive est très minime (très basse), on peut en effet récupérer ces appareils en les disposant dans le bac de recyclage.

Pour les appareils qui utilisent une pile alcaline, il suffit de l'enlever de l'avertisseur et jeter ce dernier dans le bac de recyclage.

N'oubliez pas que vous pouvez également disposer des piles usagées (alcalines ou rechargeables) à divers endroits prévu à cette fin, dans le cadre du *Programme de récupération des piles, cartouches d'encre et téléphones cellulaires usagés* initié par la MRC de Pierre-De Saurel. Vous pouvez déposer de ces piles dans des bacs spécialement conçus à cette fin dans les différents bureaux administratifs municipaux, divers commerces de la région ainsi qu'à la MRC. Consultez le site Internet de la MRC de Pierre-De Saurel (www.pierredesaurel.com, onglet Info-Collectes) pour obtenir la liste des endroits de dépôt.

Pour information :
Serge Avoine,
Coordonnateur en sécurité incendie et civile
MRC de Pierre-De Saurel 450 743-2703
savoine@pierredesaurel.com

NOURRISSAGE DU CERF DE VIRGINIE EN HIVER UNE PRATIQUE DÉCONSEILLÉE

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) tient à rappeler qu'il déconseille aux citoyens de nourrir les cerfs de Virginie, et ce, principalement en hiver. De manière générale, le nourrissage est néfaste pour la santé des cerfs. Les effets négatifs générés par l'apport de nourriture peuvent être nombreux :

- Maladies et mortalité engendrées par la consommation d'aliments inadéquats;
- Transmission de maladies et de parasites au site de nourrissage : ingestion de nourriture contaminée par la salive, l'urine et les excréments;
- Accidents routiers lorsque les sites de nourrissage sont situés à proximité des routes;
- Braconnage : le nourrissage facilite l'abattage des cerfs hors saison à courte distance avec des armes de petit calibre;
- Domestication des cerfs (inhibition de la peur et dépendance à l'égard des humains pour se nourrir);
- Perte du comportement de migration saisonnière;
- Présence de cerfs en dehors de leurs ravages, dans des milieux moins favorables à leur survie.

En général, les cerfs n'ont pas besoin d'un apport de nourriture fournie par l'humain. Ils évoluent sous notre climat grâce à deux adaptations importantes en hiver : sur le plan physiologique, le cerf modifie ses habitudes alimentaires limitant l'ingestion de nourriture et utilisant les réserves de graisses accumulées durant la belle saison; sur le plan comportemental, les cerfs réduisent leurs déplacements. Ils quittent les habitats d'été lors des premières chutes de neige importantes pour se regrouper dans les ravages où le couvert de résineux, les pentes et l'exposition limitent l'accumulation de neige.

Les spécialistes du MRNF assurent un suivi des populations de cerfs au Québec et adaptent les niveaux d'exploitation en tenant compte des facteurs de mortalité naturelle tels que la rigueur de l'hiver.

Le cerf de Virginie est un animal sauvage qui fait partie du patrimoine québécois. Il en va de la responsabilité de tous les citoyens de conserver un cheptel en santé en évitant de nourrir les cerfs de façon inappropriée et de les attirer hors de leur milieu naturel.

Organismes

Vie paroissiale à Saint-Michel d'Yamaska (suite)

Le film « Des Hommes et des Dieux »

Depuis sa sortie en France, 3 millions de personnes ont vu ce film qui relate l'histoire et le martyre de ces moines Cisterciens de Tibhirine, en Algérie, qui, furent victimes entre l'État algérien et les groupes terroristes algériens en 1996. « Des Hommes et des Dieux » est une réflexion sur l'engagement et la spiritualité. Le cinéaste Xavier Beauvois a voulu montrer la vie quotidienne de moines vivant en harmonie avec leurs frères musulmans et s'impliquant auprès des pauvres... Le film insiste sur l'esprit de paix, de charité et d'amour en opposition à la violence. AU CINÉMA PARTOUT AU QUÉBEC LE 25 FÉVRIER.

Lionel Emard, ptre-curé



**Dimanche 6 février à 11 h au
Centre culturel de Sorel-Tracy :**

LES P'TITS DIMANCHES ENSOLEILLÉS AVEC LE DUO
FORTIN-POIRIER
Coût : 8 \$ / VIP : 6,50 \$

**Dimanche 6 février à 14 h à la
salle Georges-Codling :**

SORTEZ VOS TOUT-P'TITS AVEC CHANTOIS
Coût : 10 \$ / Abonné : 5 \$

**Jeudi 17 février à 20 h au
Centre culturel de Sorel-Tracy :**

HARRY MANX
Coût : 25\$ / VIP : 20,50 \$

**Mercredi 23 février à 20 h au
Centre culturel de Sorel-Tracy :**

DAVID USHER, THE MILE END SESSIONS
Coût : 35 \$ (aucun rabais applicable)

**Vendredi 25 février à 20 h au
Centre culturel de Sorel-Tracy :**

LUCE DUFAULT
Coût : 30 \$ / VIP : 24,50 \$

Pour réservations : 450 780-1118

8



**Sûreté du Québec
MRC de Pierre-De Saurel**



Sachez garder vos distances !

Circuler en automobile n'est pas toujours de tout repos en période hivernale, surtout lorsque la circulation est très dense ou lorsqu'il y a des travaux de réparation sur la route. Des tamponnages et des carambolages surviennent très rapidement sans que l'on ait le temps de réagir.

Alors, pour minimiser les risques de collisions, il est essentiel de maintenir une distance prudente et raisonnable avec le véhicule qui vous précède. Voici comment évaluer votre distance pour qu'elle soit sécuritaire :

- 1- La méthode du deux secondes minimum : repérez un point fixe, tels un lampadaire ou un panneau de signalisation. Dès que le véhicule qui vous précède dépasse ce point fixe, dites : « mille et un, mille et deux ». Si vous avez franchi le même point avant d'avoir terminé votre énoncé, c'est que la distance entre vous et le véhicule qui vous précède est insuffisante.
- 2- Conservez en moyenne une distance d'un véhicule par tranche de 10 km/h. Si vous roulez à 90 km/h, c'est une distance de 9 véhicules que vous devriez conserver.
- 3- Ayez toujours en tête que si le véhicule qui vous précède devait freiner d'urgence, vous devriez être en mesure de pouvoir réagir de façon sécuritaire et éviter d'être frappé par le véhicule qui vous suit.

En plus de protéger votre vie et celle des autres, suivre à une distance sécuritaire vous évitera de payer une amende. En effet, le Code de la sécurité routière précise en l'article 335 que : «Le conducteur d'un véhicule routier qui en suit un autre doit le faire à une distance prudente et raisonnable en tenant compte de la vitesse, de la densité de la circulation, des conditions atmosphériques et de l'état de la chaussée.» Une amende est prévue pour les contrevenants. Donc, pensez-y deux fois avant de commettre une imprudence!

*Lucie Poirier
Sûreté du Québec - MRC de Pierre-De Saurel
450-743-7947*

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

- o Les taxes foncières doivent être payées en un versement unique.

Toutefois, lorsque le total des taxes foncières est égal ou supérieur à 300 \$, celles-ci peuvent être payées, au choix du débiteur, en un versement unique, en deux versements égaux ou en trois versements égaux (art. 5, RY-45-2010).
- o Le versement unique ou le premier versement des taxes foncières municipales doit être effectué au plus tard le trentième jour qui suit l'expédition du compte. Le deuxième versement doit être effectué au plus tard le quatre-vingt-dixième jour qui suit le trentième jour de l'expédition du compte. Le troisième versement doit être effectué au plus tard le quatre-vingt-dixième jour qui suit l'écoulement du délai au cours duquel peut être effectué le deuxième versement (art. 6, RY-45-2010).
- o Les modalités de paiement établies aux articles 5 et 6 du présent règlement s'appliquent également aux compensations municipales que la municipalité perçoit (art. 7, RY-45-2010)
- o Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant du versement échü est alors exigible immédiatement (art. 8, RY-45-2010).

Taux d'intérêt sur les arrérages

- o Les soldes impayés portent intérêts au taux annuel de 12 % à compter du moment où ils deviennent exigibles (art. 9, RY-45-2010).

Nouvelles du Conseil municipal

En bref...

Séance ordinaire du 1^{er} novembre 2010

- Les membres du Comité local de la politique familiale ont été nommés :
 - M. Gaston H. Boisvert, commissaire de la Commission scolaire de Sorel-Tracy;
 - Mme Nathalie Bussi res, parent;
 - Mme Louise Caya, conseill re municipale;
 - M. Alain Crevier, conseiller municipal et membre du Comit  des loisirs de Yamaska;
 - Mme Genevi ve Forcier, parent;
 - Mme Johanne L pine, pr sidente du Conseil d' tablissement de l' cole int gr e de Yamaska
 - Mme Line P loquin, parent.

S ance ordinaire du 6 d cembre 2010

- Le Conseil a  tabli le calendrier de ses s ances ordinaires pour l'ann e 2011 qui se tiendront   la salle L o-Th roux, situ e au 45, rue Cardin   Yamaska et d buteront   20 h.:

- 10 janvier	- 7 f�vrier
- 7 mars	- 4 avril
- 2 mai	- 6 juin
- 4 juillet	- 8 ao�t (2 ^e lundi)
- 6 septembre (1 ^{er} mardi)	- 3 octobre
- 7 novembre	- 5 d�cembre
- Le Conseil adopte sa Politique familiale ainsi que le plan d'action pour la mise en oeuvre de ladite politique.

Prenez note que M. Xavier Rajotte, inspecteur en b timent et en environnement sera absent les 15 et 17 f vrier 2011 ainsi que les 1^{er} et 3 mars 2011.

SITE WEB DE LA
MUNICIPALIT  DE YAMASKA
MAINTENANT EN LIGNE !

Pour y acc der : www.yamaska.ca

Organismes

Afeas

MARCHER VERS L' GALIT 

Souper dans le cadre de la «St-Valentin»



Il ne nous est pas possible, pour le moment, de vous donner les informations concernant notre souper de la St-Valentin. Cependant, nous vous rappelons que les conjoints sont invit s   se joindre   nous. Comme par les ann es pass es, nous vous promettons une soir e int ressante.

Nos d vou es t l phonistes entreront en contact avec vous afin de vous donner tous les d tails pertinents.

Recrutement

Notre recrutement se poursuit toujours. Un tarif mi-saison de 20\$ est en vigueur jusqu'au 31 mars prochain. Nous faisons appel   nos membres qui auraient une amie, une femme int ress e   faire partie d'une  quipe dynamique et active, de ne pas h siter   communiquer avec nous.

Yoga

Le yoga est pr sentement en cours depuis le mercredi 26 janvier pour se terminer le 30 mars. Quelques places sont disponibles. Pour toutes informations, vous pouvez communiquer avec Mme Diane Bibeau au 450 789-2175.

Gala Excellence au F minin

Nous avons la chance de pr senter une candidate au Prix Excellence au F minin dans la cat gorie : FAMILLE. Il s'agit de Mme Isabelle Dubuc, qui se d voue sans compter pour sa famille, une femme anim e par de grandes valeurs, femme d'action, femme d'affaires. Nous croyons qu'Isabelle a de grandes chances d' tre parmi les gagnantes lors de ce Gala.

Ce 25^{ me} Gala se tiendra vendredi le 4 mars dans le cadre de la Journ e de la Femme   l'H tel Best Western de Drummondville. Nous vous invitons   inscrire cette date   votre agenda.

L'artiste invit  est Richard Abel, pianiste de renom et 5 violonistes pour le spectacle.

Le billet au c  t de 55 \$ comprend toutes les activit s de la journ e incluant le souper, le spectacle, la pr sentation des candidates en nomination dans les diff rentes cat gories et beaucoup d'autres surprises!

Bonne St-Valentin !

Pens e

Si vous aimez quelqu'un, dites-lui ...
Car beaucoup de c urs sont bris s ...
Par des mots ...
Jamais prononc s.

Claire D.

Nicole Bouchard,
R dactrice pour le comit  de l'Afeas Yamaska

Info Biblio

EXTRAIT DU R GLEMENT NUM RO RY-24-2006-01
CONCERNANT LES R GLES DE FONCTIONNEMENT
DE LA BIBLIOTH QUE MUNICIPALE DE YAMASKA

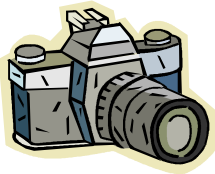
L'article 4 du r glement num ro RY-24-2006 est modifi  comme suit :

4. Les nouveaux abonn s seront soumis   une p riode probatoire de trois (3) mois pendant laquelle ils devront respecter tous les articles pr vus au pr sent r glement.

L'abonn  pourra emprunter, durant cette p riode, un (1) document, pour une p riode de trois (3) semaines.

Comité des Fêtes

CONCOURS DE PHOTOS Vivre à Yamaska, entre champs et rivière...



Pour une première fois à Yamaska, dans le cadre du FestiVété, un concours de photographie est mis sur pied afin de faire connaître notre territoire et ses attraits. Ce concours vise à rapprocher la communauté en développant un sentiment d'appartenance. Exprimez votre créativité et faites-nous découvrir les saisons à Yamaska à travers les gens, les lieux, les paysages ou les scènes de vie qui vous touchent et qui symbolisent votre attachement à notre milieu de vie.

Pour la première édition, le concours est ouvert à tous, ainsi qu'aux jeunes de 18 ans et moins. Il y aura trois sous-thèmes au concours :

- **Patrimoine**
- **Faune et flore**
- **Scènes de vie**

Les gagnants dans chacune des catégories pourront voir leurs photos primées être affichées sur le site internet de la municipalité (www.yamaska.ca), à la Bibliothèque ou encore sur certaines publications municipales. De plus, une exposition de toutes les photos se tiendra lors de la fin de semaine du FestiVété, fin août prochain, et le public sera invité à choisir sa photo gagnante. Un jury retiendra aussi une photo gagnante dans chacune des catégories. Les photos soumises au concours devront obligatoirement avoir été prises sur le territoire de Yamaska et le lieu et la date de la captation du cliché devront être indiqués, à défaut de quoi elles seront automatiquement rejetées.

Les règlements du concours seront publiés dans une prochaine édition du journal *L'Info d'Est en Ouest* ainsi que les prix qui y seront rattachés.

Vie paroissiale à Saint-Michel d'Yamaska

Vers la nouvelle paroisse:

Le comité de travail en vue de la création d'une nouvelle paroisse, composé de deux représentants de chacune des six paroisses et mission de notre secteur (Yamaska, Saint-David, Saint-Gérard-Majella, Saint-François, Pierreville, N-D-de-Pierreville et Odanak), s'est réuni deux fois depuis décembre 2010. À la rencontre du mardi 11 janvier, l'abbé Gilles Mathieu, délégué de l'évêque, était avec nous. À ce moment-là, on a solidifié le comité et on s'est donné un canevas de travail. À la prochaine rencontre le comité travaillera surtout sur l'idée de la nouvelle paroisse. Le délégué de l'évêque a rappelé que le comité n'a pas pour but des églises, mais de créer la nouvelle paroisse qui sera une communauté de communautés chrétiennes au service de la mission.

Vers la célébration de la confirmation :

Au cours des mois d'avril et mai, il y aura des rencontres de préparation à la célébration de la confirmation qui sera présidée par notre évêque, Mgr Raymond St-Gelais, le dimanche 5 juin 2011. Les parents d'enfants de 10 ans et plus, désireux de présenter leur enfant à la célébration de la confirmation, sont invités à communiquer au presbytère au 141, rue Principale, Yamaska ou par téléphone au 450-789-2115 pour inscrire leur enfant le plus tôt possible en vue de la célébration de la confirmation.

Opération dîme 2010 – 2011

Déjà plusieurs personnes ont répondu avec générosité et empressement à la campagne contribution annuelle pour la paroisse Saint-Michel de Yamaska. Merci pour votre réponse généreuse. Cette contribution annuelle, appelée dîme, existe afin de permettre à la paroisse de poursuivre ses services religieux et d'éducation de la foi chrétienne aux gens du milieu. Le diocèse fixe à \$50 par adulte catholique la dîme. Le conseil et le curé vous remercient à l'avance pour votre générosité.